

de nous donner quelques renseignements au sujet des vacances de Pâques?

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Nous tâchons toujours de plaire à nos amis d'en face, même si c'est parfois assez difficile. Pour ce qui est de l'ajournement de Pâques, nous estimons que la Chambre devrait être ajournée dans la semaine qui précède Pâques pour reprendre ses séances le lundi 6 avril. Je ne sais pas encore au juste à quelle date on demandera l'ajournement.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Puis-je poser une autre question à ce sujet? Les députés de l'extrême Ouest vont-ils pouvoir voyager par avion?

L'hon. M. Green: En tant que député de l'extrême Ouest pendant bien des années, je n'ai jamais eu de difficulté à le faire.

L'hon. M. Pearson: L'ajournement aura-t-il lieu avant ou après la présentation de l'exposé budgétaire.

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur, voici que le chef de l'opposition cherche vraiment à nous tirer les vers du nez. La ligne de conduite du gouvernement sur cette question en particulier sera dévoilée en temps utile.

LA LOI RELATIVE AUX ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

INTERPELLATION SUR LE PRÉTENDU REFUS D'UNE CARGAISON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Y.-R. Tassé (Québec-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Peut-il nous dire si la Division des enquêtes sur les coalitions étudie l'incident du *Helga Dan* que je lui ai signalé il y a quelque temps. A cette occasion, une conférence d'affrètement où les membres d'une telle conférence auraient exercé une pression sur les affréteurs pour qu'ils refusent une cargaison au *Helga Dan* et contremandent des inscriptions de cargaisons déjà faites?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Je remercie le député de m'avoir prévenu de sa question. Comme les honorables représentants le savent, de façon générale il n'est pas d'usage de parler d'enquêtes qui se poursuivent sous l'empire de la loi contre les coalitions, à moins que je n'aie reçu, et pas avant, un rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce et que ce rapport n'ait été publié régulièrement. Comme dans le public on porte à la question un intérêt marqué, et qu'on s'attend naturellement à ce que nous nous y intéressions, je puis cependant signaler que la Division des enquêtes sur les

coalitions fait des recherches sur les accords censément à l'origine de cet incident.

LES SPORTS

DIFFICULTÉS ÉPROUVÉES PAR MAURICE RICHARD EN VUE DE SON VOYAGE EN TCHÉCOSLOVAQUIE

(Texte)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J.-J. Martel (Chapleau): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-il au courant de la nouvelle publiée par la presse canadienne, hier, à l'effet que Maurice Richard éprouverait apparemment des difficultés à se procurer son passeport et visa afin de se rendre à Prague, en Tchécoslovaquie, pour assister au tournoi mondial de hockey? L'honorable ministre pourrait-il nous dire s'il fera les démarches nécessaires afin de permettre à notre meilleur joueur de hockey, qui est en même temps notre ambassadeur, d'obtenir son passeport et visa en temps opportun?

(Traduction)

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je ne suis pas au courant de la nouvelle dont a parlé l'honorable député et je ne possède aucun renseignement détaillé relativement à la question du "Rocket", c'est-à-dire Maurice Richard. Je me ferai un plaisir et un devoir de me renseigner sur cette question.

LA DÉFENSE NATIONALE

ARMES NUCLÉAIRES—PRÉSUMÉE DÉCLARATION DU VICE-AMIRAL HALLETT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre de la Défense nationale. Ce qui donne lieu à ma question, c'est la visite qu'une jeune dame m'a rendue tôt ce matin à mon bureau.

Étant donné que le vice-amiral John Hughes Hallett, député aux Communes en Angleterre, s'est plaint hier soir à la Chambre de ce que, lorsqu'il était commandant adjoint de la flotte atlantique de l'OTAN en 1952, personne ne lui a révélé à quel endroit les bombes atomiques étaient gardées, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si l'on cachera d'une façon analogue aux officiers supérieurs des forces canadiennes de défense les endroits où sont emmagasinées les armes atomiques au Canada?

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, le vice-amiral Hallett était officier de la Marine